

# Dépôt de Vitry (94) : Un agent gréviste fait une tentative de suicide !

**Ce matin un agent gréviste de la maintenance, sous le coup d'une procédure disciplinaire pour fait de grève, a fait une tentative de suicide sur son lieu de travail.**

En premier lieu, la CGT-RATP exprime tout son soutien à notre collègue et camarade ainsi qu'à sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

La direction de la RATP engage actuellement de nombreuses procédures disciplinaires et exerce des pressions quotidiennes sur ceux qui luttent, jusqu'à faire intervenir les forces de l'ordre pour faire taire la colère sociale. La volonté de l'entreprise est d'en finir par tous les moyens avec cette grève historique de portée nationale.

L'oppression managériale exercée sur les agents grévistes et la présence intimidante des forces de police à l'intérieur même de certains sites sont à mettre en parallèle pour tenter de faire taire la volonté collective de résistance et d'opposition au projet portant sur les retraites de l'ensemble des travailleur-euse-s du pays. Ce faisant, l'entreprise se pose en outil politique de l'Etat et devient le bras armé de la répression, contrevenant ainsi à son devoir de réserve et de neutralité. C'est inacceptable !

Depuis le 5 décembre 2019, une nouvelle fois, nous dénonçons la présence de policiers en " tenue de combat " chargeant sur les piquets de grève, n'arborant même pas leurs R.I.O. Actions de la police sollicitées à maintes reprises par la direction, la transformant en milice privée.

**Nous exigeons l'abandon des procédures disciplinaires et appelons l'entreprise à faire cesser cette répression.**

Il n'est pas question pour la CGT-RATP d'instrumentaliser ce drame. Nous appelons plus que jamais à poursuivre avec détermination la mobilisation pour le retrait du projet de réforme des retraites, projet rejeté par une très large majorité de travailleur-se-s et de citoyens. Nous appelons à nouveau l'ensemble des agents de la RATP à se mobiliser massivement lors des journées d'actions à venir.

Paris, le 27 janvier 2020